

# L'hospitalisation à domicile s'implante à la Ferté-Bernard...

## Dans ce numéro :

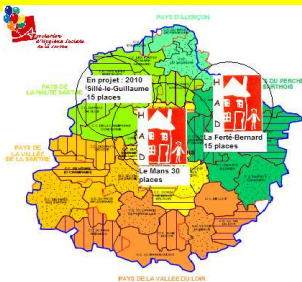
Parcours suivi par le patient	2
Une équipe pluri-disciplinaire	2
Présentation administrative du ser-	2
Organisation de la prise en charge	3
Partenaires et réseaux	3
La CRUQ	3
Un service évalué	4

## Territoire d'intervention de l'HAD

Le Mans et sa communauté urbaine ;

Cantons de la Ferté-Bernard, Tuffé, Montmirail, Bonnétable, Montfort le Gesnois

Soit un bassin de 300 000 habitants.



## L'HAD en Sarthe depuis près de dix ans...

....par Joël BARAULT, Président

Le service d'hospitalisation à domicile du Mans et de sa communauté urbaine a été fondé par l'Association d'hygiène Sociale de la Sarthe le 19 Septembre 2000. Il a été autorisé initialement pour 30 places. En 2009, l'Association d'Hygiène sociale de la Sarthe a été autorisée à déployer 15 places supplémentaires sur le territoire allant de la Ferté Bernard à la couronne Mancelle.

L'HAD permet d'assurer au domicile du malade des soins médicaux et para-médicaux continus, complexes et nécessairement coordonnés, pour une période limitée

mais révisable en fonction de l'état de santé. Elle ajoute à la sécurité des soins, le confort psychologique et physique du domicile

Ces soins se différencient de ceux habituellement dispensés à domicile par la complexité et la fréquence des actes.

**L'hospitalisation à domicile fait partie des alternatives à l'hospitalisation régies par les dispositions du code de la santé publique.**

La définition réglementaire des missions de l'Hospitalisation à domicile confère aux structures d'HAD un caractère généraliste et polyvalent



(hors psychiatrie) qui s'adresse à l'ensemble de la population quel que soit son âge.

L'HAD a plusieurs missions :

- 1/ Coordonner des professionnels—libéraux, associatifs, hospitaliers, intervenant au domicile du patient ;
- 2/ Dispenser des soins ;
- 3/ Accompagner et prévenir

## L'association d'Hygiène Sociale de la Sarthe à la Ferté-Bernard

L'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe (AHSS) est une association fondée en 1921 et reconnue d'utilité publique en 1924.

Elle salarie près de 470 salariés, essentiellement issus des métiers du soin et de l'éducation.

L'AHSS a développé de longues dates des actions sur la

Ferté-Bernard avec le comité départemental d'éducation à la santé.

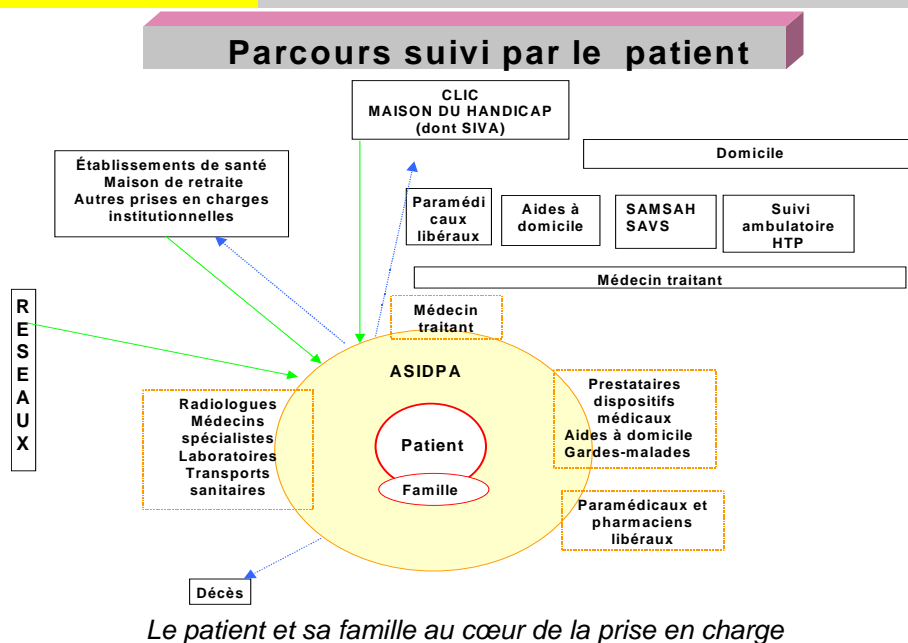
Depuis 2001, le centre de cure ambulatoire en alcoologie-centre de sevrage tabagique consulte les patients une journée par semaine au centre hospitalier Paul Chapron.

Des consultations douleur sont également dispensées par un

médecin rééducateur du centre Gallouédec.

Aujourd'hui, c'est une antenne du service d'hospitalisation à domicile qui s'installe au sein de l'hôpital.





*Une prise en charge 365 jours/an—24h/24.*

## Une équipe pluridisciplinaire au service du patient et de sa famille

Une équipe de professionnels compétents assure ce service et a le souci d'être à l'écoute du patient, de sa famille et des professionnels de santé et d'accompagnement qui l'entourent.

Le Directeur : Céline PIVETEAU

Les médecins coordonnateurs : Docteur Claudine WECK (Le Mans) et Docteur Christian BOUCHART (la Ferté Bernard)

La technicienne qualité : Lobna CHAPTEL

Les infirmières coordinatrices : Sylvie Mahé (Le Mans) et Amélie Vindard (La Ferté-Bernard).

Une équipe de 15 infirmiers, 8 aides-soignants, 2 psychologues cliniciens, 1 assistante sociale, 2 secrétaires médicales sur le Mans ;

Une équipe de 6 infirmiers, 4 aides-soignants, 1 psychologue clinicien, 1 assistante sociale, 1 secrétaire médicale sur la Ferté-Bernard.

L'HAD fonctionne avec des services administratifs mis à disposition par l'AHSS.

**« Eduquer,  
accompagner, soigner »  
est la devise de  
l'Association d'Hygiène  
sociale et du service  
d'Hospitalisation A  
Domicile**

## L'HAD est un établissement de santé financé par l'assurance maladie.

L'HAD en tant qu'établissement de santé est soumise à autorisation administrative. Elle est contrôlée et s'est engagée auprès de l'Agence régionale de l'hospitalisation dans un contrat d'objectifs et de moyens.

Ce contrat pose notamment des objectifs quant à la qualité et à la sécurité de la prise en charge et la bonne gestion du service.

L'HAD dispose également d'un contrat de bon usage du médicament.

L'HAD est un établissement privé à but non lucratif financé par la tarification à l'activité. Ses ressources proviennent intégralement de l'assurance maladie.

Le budget annuel moyen était de près de 2 millions d'euros en 2008.



## Organisation de la prise en charge du patient et activité du service

La prescription d'HAD est faite par le médecin prescripteur en collaboration avec le médecin traitant qui est le référent et responsable médical du patient. Cette décision est prise avec le consentement éclairé du patient et de sa famille et avec l'accord du médecin coordonnateur.



L'accueil dans le service est organisé par le médecin coordonnateur et l'infirmière coordinatrice du service.

Le Plan de soins prévoit la fréquence et la durée des interventions qui sont nécessaires au patient. Le matériel et les médicaments sont fournis par des prestataires du service HAD.

Les principales pathologies traitées en HAD sont les affections cancéreuses, les maladies neurologiques évolutives, les suites chirurgicales et tout mode de prise en charge que l'on peut retrouver dans un service de médecine.

En 2008, la prise en charge de patients atteints de cancers a constitué près de 50 % de l'activité du service.



L'HAD dispose d'une reconnaissance spécifique pour la prise en charge des patients en soins palliatifs. Les professionnels du service bénéficient donc de formations spécifiques notamment dispensées par le réseau Ariane 72. Le réseau propose mensuellement aux professionnels une évaluation de leurs pratiques professionnelles.

## Les réseaux et partenaires

L'HAD s'insère dans un réseau d'établissements de santé, d'établissements et services médico-sociaux et des professionnels de santé libéraux avec lesquels elle passe conventions.

L'HAD est impliquée dans un partenariat étroit avec les réseaux locaux spécialisés : ARIANE 72 (soins palliatifs), Oncosarthe et Oncopal, réseau douleur, Le lutin 72. L'HAD est adhérent de la fédération nationale des HAD et participe aux réunions du projet médical de territoire et de la

conférence sanitaire de secteur.

Depuis 2007, l'HAD peut intervenir dans des conditions très strictes au sein des Etablissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). La loi Hôpital-patients-santé-territoire prévoit la possibilité, dès publication des décrets d'application, d'une intervention de l'HAD en Maison d'accueil spécialisée et en foyer d'accueil médicalisé.



**L'HAD**  
un trait-d'union entre  
la ville et l'hôpital

## La Commission de Relations des Usagers et de la Qualité de la prise en charge

En tant qu'établissement de santé, l'HAD dispose d'une commission de relations des usagers et de la qualité de la prise en charge qui se réunit pluri-annuellement.

Les missions de la CRUQ sont de recueillir les demandes éventuelles des usagers, et d'analyser l'évaluation mise en place par le service.

Sont membres de la CRUQ de l'HAD : des représentants de l'UDAF et de la Ligue contre le Cancer. Leurs coordonnées sont disponibles dans le livret d'accueil du service.

En 2008, 79 % des patients ou leurs familles ont répondu à l'enquête de satisfac-



tion : 96.2% des personnes ayant répondu ont exprimé leur satisfaction quant à l'organisation générale, la qualité des soins et la disponibilité des soignants. Les mêmes chiffres sont constatés au niveau de la satisfaction des professionnels de santé libéraux.

**Association d'Hygiène Sociale de la SARTHE- HAD**

92 rue MOLIERE  
72 000 le MANS  
02-43-50-32-57

56 avenue Pierre Brulé  
72 400 La Ferté Bernard  
02-44-71-86-45



L'accueil du service est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Les soignants interviennent du lundi au dimanche et jours fériés de 7h à 20h30.

Une astreinte infirmière est assurée de 20h30 à 7h ((l'infirmière peut être joint au téléphone et se déplacer au domicile si nécessaire)

365 jours/an ; 24H/24

Retrouvez nous sur le site web :

[Www.ahs-sarthe.asso.fr](http://www.ahs-sarthe.asso.fr)



*Association  
d'Hygiène Sociale  
de la Sarthe*

## L'HAD : un service évalué



En 2007,

- ⇒ **ICALIN (indice composite d'actions de lutte contre les infections nosocomiales) = score de 75.5 points sur 100 soit une cotation en A ;**
- ⇒ **ICSHA (indice composite de l'utilisation des solutions hydro-alcooliques) = score de 89.4 points sur 100 soit une cotation en B ;**

**Le score agrégé est de 81.46 points sur 100 soit un classement final en A.**

**L'HAD a été accréditée en 2006.**

**Elle prépare la seconde certification (V2007) pour mars 2010.**



**L'ARH évalue annuellement la mise en œuvre du Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens.**

## **Les autres services de l'Association d'Hygiène Sociale de la Sarthe**

**L'association d'Hygiène Sociale de la sarthe** gère 9 établissements et services en Sarthe :

**Le centre médical François Gallouédec** fondé en 1932 (144 lits de soins de suite et de réadaptation à Parigné l'Evêque et 50 places d'hospitalisation de jour en SSR au pôle santé sud du Mans),

**L'Institut médico-éducatif l'Astrolabe** de Parigné-l'Evêque fondé en 1937 (60 enfants déficients intellectuels),

**Le Comité départemental d'éducation à la santé** fondé en 1964 ,

**Le centre de cure ambulatoire en alcoologie-centre de sevrage tabagique** fondé en 1977 dispensant plus de 7 700 consultations annuelles sur le département

**Le Service d'Education Spécialisée et de Soins A Domicile (SESSAD) l'oiseau bleu**, fondé en 2000 (25 enfants déficients intellectuels) ,

**Le service de soins infirmiers à domicile** fondé en 2004 (SCAD3—90 places sur le Mans)

**Le Foyer d'accueil médicalisé le Verger** de Coulans sur Gée fondé en 2008 (25 adultes souffrant d'autisme ou de troubles apparentés) ;

**Le service de soins infirmiers à domicile de Spay**, fondé en 1982 et qui rejoindra l'AHSS suite à la signature d'un traité de fusion absorption au 31 décembre 2009 (53 places).



L'AHSS est dirigée par un Conseil d'administration composé de bénévoles

Président d'honneur : Docteur GUYOT

Président : M. BARAULT

Vice-présidents : Docteur BREHIER, MM BOUVARD et TESSIER

Trésorier : M MORIER

Secrétaire : Docteur LEBON.